



Bordeaux, le 25 février 2010

Monsieur Yves D'AMECOURT  
*Conseiller Général du Canton de Sauveterre-de-Guyenne*  
*Président du Groupe Gironde Avenir*  
*Maire de Sauveterre-de-Guyenne*

Conseil Général de la Gironde  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33077 BORDEAUX CEDEX

Monsieur Le Conseiller Général,

Dans un courrier, en date du 8 février dernier, que vous avez d'ailleurs rendu public au travers du site du Groupe politique que vous présidez avant qu'il ne me parvienne personnellement, vous avez tenu à me délivrer, selon vos bons mots, «  *votre vision des choses* ». J'espère tout simplement et en tout premier lieu que cette vision des choses, exprimée sur papier entête de l'Institution départementale, correspond bien à une tentative objective - et non politique - de faire débat !

Effectivement, la carte de vœux 2010 du Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde fait état d'une communication portant sur le thème «  *des graves effets sur le mouvement sportif, en l'occurrence girondin, des réformes des collectivités territoriales et de fiscalité locale directe* », communication que j'avais déjà volontairement et publiquement « commise » dans le quotidien régional « Sud Ouest » du 28 novembre 2009. A ce sujet, vous devez tout d'abord savoir que, dans le respect des valeurs du sport que nous prônons: l'esprit d'équipe, la solidarité, la tolérance et la loyauté, le contenu de cette carte de vœux, avec reprise de ladite communication, avait obtenu l'assentiment unanime de tous les membres de notre Comité Directeur réunis en séance officielle (représentants des disciplines olympiques, délégataires, affinitaires et des sports scolaires).

Ainsi, Monsieur le Conseiller Général, vos propos accusateurs «  *de me faire le chantre de la campagne de communication mensongère du Président du Conseil Général sur la réforme des Collectivités Territoriales* » ou bien «  *de faire de la carte de vœux du Comité Départemental Olympique, un support de communication politicienne du Président du Conseil Général au sujet de la réforme des Collectivités Territoriales* » ou toujours sur cette même lettre «  *de communiquer la désinformation à but électoraliste* », dépassent largement la

.../...

cible de ma modeste personne mais, par contre, touchent profondément et douloureusement, je puis vous l'assurer, l'ensemble des représentants de ce mouvement sportif girondin qui n'a pour objectif que de marquer sa grande inquiétude face à ces réformes.

D'autre part, vous ignorez sûrement que les graves interrogations face à la menace qui pèse sur la clause de compétence générale arrivant après la suppression de la taxe professionnelle, ne sont pas celles des seuls CDOS girondin et son Président ! Le Conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français, réuni le 3 février 2010 a souhaité, à l'unanimité (moins une voix) « *marquer la grande inquiétude du mouvement sportif face à la réforme des collectivités territoriales actuellement en discussion* ». Il a même été acté le principe de distribution d'un texte intitulé « ATTENTION, SPORT EN DANGER ! » pour exprimer ce sentiment et les enjeux qui lui sont liés (je vous joins bien évidemment ce texte en annexe !). Oui, Monsieur Le Conseiller Général, le monde du Sport Français gronde aujourd'hui ... à tous ses échelons territoriaux. Un seul exemple: après la décision de Denis MASSEGLIA – nouveau Président du Comité national Olympique et Sportif Français – de reporter la parution dans de grands médias nationaux du « *texte-motion* » cité plus haut, les CROS et CDOS, représentants du mouvement olympique et sportif d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées (\*) se sont consultés et, regrettant à l'unanimité cette décision interne, ont adopté, au moyen d'un courrier (cf pièce jointe), une position très ferme. Cette dernière intègre en outre un chapitre complémentaire sur la RGPP2 qui concerne la suppression des conseillers techniques (CTS) dans une période où nos athlètes, entraîneurs et dirigeants portent haut les couleurs de la France à Vancouver.

Oui, Monsieur le Conseiller Général, de très nombreux CROS et CDOS de France, la majorité d'entre eux, comme ceux d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, préfèrent faire entendre leur voix ... plutôt que de l'étouffer !

Enfin, Monsieur Le Conseiller Général, je suppose que votre expertise sur le sport et son financement, notamment pour le sport associatif de base, mérite d'être connue dans le contexte actuel. Je ne manquerai pas de vous solliciter afin de faire appel à vos compétences dans ce domaine pour venir expliquer, le cas échéant, au mouvement sportif le devenir des interventions financières publiques pour le sport dans le cadre de la réforme en cours. L'engagement et le respect républicains qui caractérisent notre structure nous a déjà amenés à organiser en 2007 un débat sur le « *Livre Blanc du Sport* » et les propositions des différents candidats à la présidentielle avec les représentants locaux des partis politiques. Cette démarche avait été très appréciée considérant que le sport doit jouer un rôle majeur dans notre société comme le rappellent si souvent les politiques ! – Personne n'a d'ailleurs oublié la promesse des 3% du budget de l'Etat faite alors par les principaux candidats dont le vôtre !!! ...

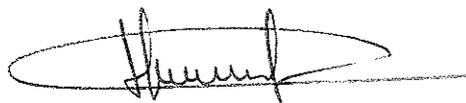
Oui, Monsieur Le Conseiller Général, le mouvement sportif, ses dirigeants ont le devoir aujourd'hui d'exprimer de sérieuses et légitimes inquiétudes face à un redéploiement illisible et non compensé des compétences en matière sportive qui s'ajoute à la réduction constante de l'intervention de l'Etat.

.../...

Non, Monsieur Le Conseiller Général, « l'essentiel n'est pas simplement de participer » comme vous tentez de me le conseiller de votre plume en conclusion de votre courrier ! Le 20<sup>ème</sup> siècle est passé sur cette maxime qui caractérisait le Sport de Coubertin ... Depuis, la France a participé aux Jeux de Berlin, la France a participé à la Coupe du Monde de Football en Argentine, la France a participé aux Jeux de Moscou, la France a participé aux Jeux de Pékin ... « *S'affranchir de tout débat politique et garder le sens des valeurs du sport* » n'interdit pas mais, bien au contraire, signifie aujourd'hui, Monsieur Le Conseiller Général, que parce que le sport est un fait sociétal, il faut accepter qu'il contribue à favoriser une citoyenneté active !

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller Général, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Président du CDOS de Gironde



Patrick HUDE

**NB : ce courrier a été voté à l'unanimité des 12 personnes qui composent le BUREAU du Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde, en sa séance du jeudi 25 février 2010.**

(\*) sont à l'origine du courrier de l'inter région Mouvement sportif Aquitaine – Midi Pyrénées, les CROS d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, les CDOS de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot et Garonne, des Pyrénées Atlantiques, de l'Ariège, de l'Aude, de la Haute Garonne, du Gers, du Lot, des Hautes Pyrénées, du Tarn et du Tarn et Garonne.

PJ : - carte de vœux 2010 du CDOS 33.

- votre courrier en date du 8 février 2010.
- la déclaration du Conseil d'administration du Comité National Olympique et Sportif Français (3 février 2010).
- la lettre du mouvement sportif interrégional Aquitaine / Midi-Pyrénées (23 février 2010).

*Copies à : Monsieur Philippe MADRELLE, Président du Conseil Général de la Gironde  
Mesdames et Messieurs les Conseillers Généraux du Département de la Gironde  
Mesdames et Messieurs les Présidents des Comités départementaux sportifs girondins  
Mesdames et Messieurs les membres du Comité Directeur du CDOS de Gironde  
Mesdames et Messieurs les Présidents des autres têtes de réseau départementales de la vie associative sportive  
Mesdames et Messieurs les Présidents des associations de la Conférence Permanente des associations à Caractère Départemental*